

VENTE A SOLIHA BATISSEURS
LOGEMENTS D'INSERTION HAUTS DE FRANCE
IMMEUBLE 2 RUE CARNOT

Monsieur Claude WADOUX, expose au conseil municipal :

Par acte en date du 17 décembre 1997, la commune a consenti à SA UES Habitat Pact, devenu Soliha Bâtisseurs de Logements d'Insertion Hauts de France, un bail emphytéotique à réhabilitation sur l'immeuble sis 2 rue Carnot.

Ledit bail prenant fin le 25 mai 2025, dans le cadre de sa politique de rationalisation de patrimoine, la commune a proposé au preneur l'acquisition dudit immeuble, au prix estimé par le service France Domaine, à savoir 90 000 euros

Conformément à l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, le service des Domaines a rendu son avis en date du 3 février 2025.

Soliha Bâtisseurs de Logements d'Insertion Hauts de France s'est engagé pour l'achat dudit immeuble, cadastré section AW n°331 pour une superficie de 203 m², moyennant le prix de 90 000 euros.

Il est donc proposé au Conseil de céder ledit immeuble moyennant ce prix.

La commission extra-municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La commission municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

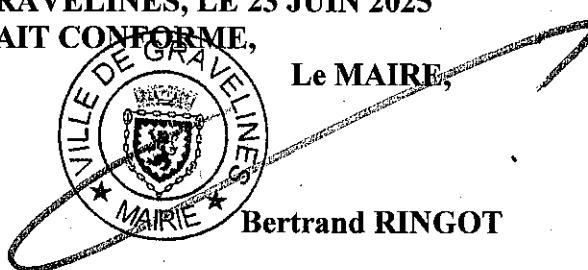
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la vente à Soliha Bâtisseurs de Logements d'Insertion Hauts de France de l'immeuble cadastré section AW n°331 pour une superficie de 203 m², sis à Gravelines, 2 rue Carnot, moyennant le prix de 90 000 euros ;
- Autorise monsieur le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes et l'acte de vente à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'article 775 - fonction 5 - sous fonction 518 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

Deneuville
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 JUIN 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 JUIN 2025

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS,
Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET,
Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal,
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.